

## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



## INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MERAVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE TRANSPORTS

Direction des services de transport

Arrêté du 9 mars 2018 portant agrément d'une psychologue au titre des décrets n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains et n° 2017-527 du 12 avril 2017 relatif aux conditions d'aptitude physique et psychologique des personnels habilités aux tâches essentielles de sécurité ferroviaire autres que la conduite de trains

NOR: TRAT1806696A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté de la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports en date du 9 mars 2018, la psychologue dont le nom suit est agréée pendant une durée de cinq ans pour procéder à la certification des conducteurs de trains et des autres personnels exerçant des tâches essentielles de sécurité:

Psychologue: Caroline DROMPT.